

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 JANVIER 2023 à 20 h

Présents : EYSSAUTIER Yann - CROUZET Vincent - ELIET Claire - BETTON Caroline - CAILLET Carmen- GBEULAZIDGE Marie-Christine - GOUY Damien - GUAY André - HUGUET Sonia – REYNAUD Jean-Luc

Excusés : DUPORTAIL Christine (Pouvoir EYSSAUTIER Yann) - LABOURY Jean-Claude (pouvoir CROUZET Vincent) - CHAUVIN Jean-Paul (pouvoir REYNAUD Jean-Luc) - BOUVET Tanguy (pouvoir ELIET Claire) - Thierry DESBOS (Pouvoir CAILLET Carmen)

Secrétaire de séance : Carmen CAILLET

1- AMENAGEMENT DE LA CHAPELLE DU COUVENT EN SALLE DE SPECTACLE / DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mr Vincent CROUZET présente le diagnostic de l'aménagement de la chapelle de l'ancien couvent en salle de spectacle et d'exposition, établi par Peter Wendling Architecture

Le montant financier de ces travaux est estimé à 1 162 057,88 € HT

Il convient donc d'approuver le principe d'un dépôt de dossier de demande de subventions auprès de la DETR (30 %) - du conseil Départemental de l'Ardèche (plafond à 200 000 €) - de la Région Auvergne Rhône- Alpes (30 %)

Le plan d'aménagement sera à modifier en fonction des subventions accordées.

Vote : 12 Pour – 3 Abstentions

2- RECRUTEMENT D'AGENT CONTRACTUEL DE REMPLACEMENT

Proposition de recrutement pour les besoins de secrétariat, de Mme GOBBER Sophie, adjointe administrative à la mairie de Vaudevant, pour une durée hebdomadaire de 10 h, sur une période de 6 mois à compter du 1^{er} Février 2023

Vote : 15 Pour

3- INFOS DIVERSES

- Camping de Pierrageais : suite au jugement du Conseil d'Etat de décembre 2022, le site de Pierrageais est déclaré appartenir au domaine public avec un bail d'occupation temporaire. Une médiation avec Mr BONNARD est en cours.
- Le samedi 11 Février de 10h à 16h : La Mairie, l'Ardéchoise, le Comité des fêtes et les Amis de Rochefort organisent des ateliers participatifs afin de réaliser des décorations pour le village pendant l'Ardéchoise.
- Le Comité Energie organise deux rencontres afin de lister les économies d'énergie possibles : Le 26 Janvier, concernant l'éclairage du village et le 13 Février, concernant les bâtiments publics avec les référents de chaque association qui les utilisent.
- Mr et Mme VALLON ont offert des outils dont une perceuse à colonne à la Municipalité.

- Rappel des vœux de la Municipalité le 20 Janvier à 19h à la salle des fêtes
- Un panneau d'affichage pour les associations du Pays de St Félicien sera posé à l'entrée du village. L'autorisation d'afficher sera à demander à la mairie et sera soumise à un règlement.
- Le centre aéré ne sera pas ouvert pendant les petites vacances, une réflexion est menée par ARCHE Agglo pour trouver une solution adaptée à notre bassin de vie pendant les vacances d'été.
- Une signalétique est à prévoir pour la maison médicale située à l'ancienne cure.